

## BULLETIN MENSUEL

DE LA

## SOCIÉTÉ LINNÉENNE DE LYON

FONDÉE EN 1822

RECONNUE D'UTILITE PUBLIQUE PAR DECRET DU 9 AOUT 1937  
des SOCIETES BOTANIQUE DE LYON, D'ANTHROPOLOGIE ET DE BIOLOGIE DE LYON  
REUNIES  
et de leurs GROUPES REGIONAUX : ROANNE, VALENCE, etc

---

**Siège Social et Secrétariat Général : 33, rue Bossuet, Lyon (6<sup>e</sup>)**

Trésorier : M. P. OMISOS, 9, cours du Docteur-Long, Lyon (3<sup>e</sup>)

---

**ABONNEMENT ANNUEL :** France et Union . . . . . 9 N.F. — C.C.P. Lyon 101-98  
Etranger . . . . . 10 N.F.  
Scolaires . . . . . 4,50 N.F.

---

## PIECES INEDITES EN PROVENANCE DES STATIONS LITTORALES D'AIGUEBELETTE

par Raymond LAURENT

Centre de Recherches Archéologiques Lacustres.

Depuis le commencement de notre étude des « stations littorales » (« Cités lacustres ») de Savoie, nous recherchions vainement du matériel en provenance des stations du lac d'Aiguebelette<sup>1</sup>.

En effet, le matériel découvert par SCHAUDEL et BLANC faisait partie de la collection du Baron BLANC au château de Chanay ; celui-ci a été détruit. Une partie des collections du Baron BLANC a été entreposée au Musée de Chambéry. Il n'y figure paraît-il<sup>2</sup> aucune pièce en provenance d'Aiguebelette. Nous devons donc admettre leur disparition totale.

Nous savions que des pièces avaient été isolément recueillies sur les berges lors de basses eaux et nous avions nous-mêmes vu quelques pièces de ce genre en 1942 dans un hôtel d'Aiguebelette, (mais lorsque nous avons repris nos recherches en 1954 ces pièces avaient disparu). Nous désespérions donc de disposer jusqu'aux fouilles à venir de renseignements quelconques sur la typologie des pièces provenant de ces stations.

L'année 1962 nous a apporté des éléments nouveaux :

— PIÈCES DE LA COLLECTION CÔTE : Chargé par M. le Professeur VIRET avec nos collègues MM. REYMOND et VILAIN d'établir le catalogue de la collection CÔTE, léguée au Muséum d'Histoire Naturelle de Lyon, nous avons eu le plaisir d'y trouver un certain nombre de pièces fort intéressantes, indiquées comme provenant des « Palaffites » d'Aiguebelette.

SCHAUDEL et BLANC présentaient le matériel de leurs fouilles comme fruste et appartenant à un Néolithique très primitif. Le matériel de la collection CÔTE appartenait, lui, à un Chalcolithique très évolué.

Nous nous sommes livrés à une enquête minutieuse pour vérifier l'authenticité de ces pièces ; cette enquête nous a permis non seulement d'établir cette authenticité mais encore de préciser grâce aux souvenirs

1. Une de ces stations : Aiguebelette I — la seule qui fut à l'époque réellement localisée — a été fouillée par SCHAUDEL et BLANC (cf. Bibliographie 3 - 4 - 5). La station I bis « La Tour » ou « Beau Phare » est très anciennement connue (cf. Bibliographie I) mais avait été très mal interprétée par SCHAUDEL. Elle a été reconnue par le G.R.A.L. en 1959 et sa topographie établie sous la direction de PRUDHOMME. La station II vaguement indiquée par RABUT (cf. Bibliographie 2) a été reconnue en 1954 par LAURENT et AIMONETTI du G.R.A.L., sa topographie sommaire établie en 1960 par les plongeurs du même groupement sous la direction de KONOPASKI et COLOMBET.

Fidèles à notre méthode, nous ne pensons entreprendre des « fouilles » vérifiables que lorsque la topographie précise de ces gisements aura été établie. Entre temps des sondages seront faits, des prélèvements en vue d'analyses polléniques et de datation par le carbone 14 ont déjà été effectuées.

Nous pensons pouvoir publier dans un prochain bulletin une note résumant ces renseignements : « Etat actuel de nos connaissances sur les stations littorales du lac d'Aiguebelette ».

2. La collection du Baron BLANC entreposée au Musée de Chambéry est jalousement soustraite à toute étude de la part des préhistoriens s'intéressant depuis longtemps à la Savoie... Nous espérons que cette situation assez anormale ne se prolongera pas trop longtemps.

très précis d'un témoin oculaire la plupart des emplacements où ces pièces avaient été trouvées.

Une note détaillée sur ces pièces sera publiée prochainement dans le bulletin<sup>3</sup>.

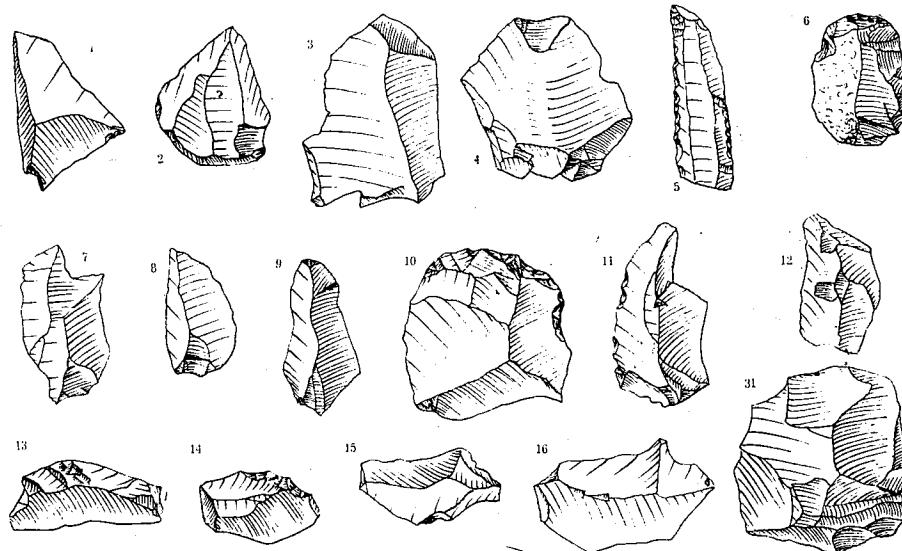
— PIÈCES DE LA COLLECTION BRUN : Nous avons eu également le plaisir de faire la connaissance de M. BRUN, de Bissy, qui était en possession de plusieurs pièces en provenance de ce lac dont il a bien voulu nous confier une partie pour examen et publication.

Nous reviendrons ultérieurement sur les pièces en fer (haches à douilles longitudinales) de cette collection.

Les objets qui nous intéressent aujourd'hui comprennent d'une part une hache en bronze, un ciseau et des anneaux, d'autre part un matériel lithique assez fruste.

MATÉRIEL LITHIQUE : Ce matériel comme nous l'avons dit est assez grossier. Notre collègue VILAIN en a dessiné quelques pièces (planche I). Nous en avons par ailleurs dressé un inventaire photographique<sup>4</sup> ; en voici l'inventaire :

- BR 1 - Extrémité distale d'éclat à retouches latérales mixtes.
- BR 2 - Eclat non retouché.
- BR 3 - » » »
- BR 4 - Eclat à petites retouches partielles mixtes, en bout.
- BR 5 - Lamelle à petites retouches marginales directes, semi-envahissante.
- BR 6 - Grattoir épais sur extrémité distale d'éclats.
- BR 7 - Eclat non retouché.
- BR 8 - » » »



R. VILAIN.

3. Dès publication de la première partie du catalogue de la collection CÔTE.

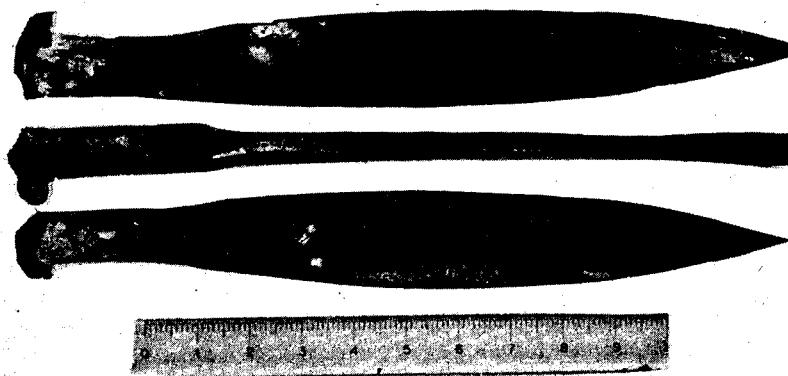
4. Documentation du Centre Archéologique Lacustre (réf. photo L. 73 I 010-011-012). Un exemplaire également à la Société Linnéenne de Lyon.

BR 9 - Lamelle à très fines retouches sur l'extrémité distale.  
BR 10 - Grattoir sur éclat épais.  
BR 11 - Eclat denticulé sur un bord, par retouches alternes.  
BR 12 - Eclat denticulé latéralement par retouches alternes.  
BR 13 - Lamelle à coche en bout, avec retouches partielles inverses sur un bord.  
BR 14 - Eclat denticulé sur un bord, par larges coches inverses.  
BR 15 - Lamelle non retouchée.  
BR 16 - " " "  
BR 17 à BR 30 - Eclats non retouchés.  
BR 31 - Nucléus à plan de frappes multiples.  
BR 32 - Lame non retouchée.  
BR 33 à BR 40 - Eclats non retouchés.  
BR 41 et BR 42 - Grattoir court sur éclat.  
BR 43 - Grattoir denticulé court sur éclat.

On voit que ce matériel est assez pauvre. D'après M. BRUN il a été recueilli sur la rive ouest de la petite île, c'est-à-dire en dehors des stations littorales connues. Il semblerait indiquer l'existence sur cette île d'un atelier de taille plutôt qu'un habitat proprement dit.

Si le matériel qu'avait recueilli SCHAUDEL et BLANC est analogue, cela justifierait évidemment l'opinion de ces auteurs.

**BRONZE : a) Ciseau** : Le ciseau dont nous publions la photographie nous laisse perplexe, nous n'avons jusqu'à ce jour trouvé aucun élément de comparaison et nous recevrions avec reconnaissance de nos collègues tous renseignements qu'ils pourraient nous fournir sur des pièces analogues.



**Examen technique métallurgique** : Il s'agit d'un outil à section rectangulaire primitive de  $10 \text{ mm} \times 8$  qui a été martelé à partir de 35 mm de la tête produisant un élargissement en forme de feuille et une diminution d'épaisseur. La trace de ce travail est très visible sur l'un des côtés de la pièce au point de commencement du martelage. La tête elle-

même a été fortement écrasée par de nombreux coups de maillet ou de marteau. La pointe elle, a été obtenue par un martelage inverse du précédent qui a ramené la hauteur (donc la largeur du tranchant) à 7 mm environ alors que la partie martelée en mesure à peine 5. Les traces de ce martelage qui avait en même temps pour objet de durcir le tranchant (qui est encore très coupant) sont très visibles des deux côtés. Ces traces forment en effet de véritables bourrelets. Longueur totale de la pièce 147 mm - largeur maxima 18 mm.

**b) Hache à ailerons :** Il s'agit d'une hache à ailerons terminaux sans anneau d'un type courant au Bronze récent.

Elle n'a pas été trouvée par M. BRUN lui-même mais il l'a acquise d'un artisan local ; elle avait probablement été trouvée sur la berge sud de la grande île. On trouvera ci-dessous une photographie de cet objet.

Nous avons appris au cours de notre enquête que deux haches analogues au moins avaient été découvertes sur les berges de cette île par BROTEL (l'inventeur des pièces de la collection CÔTE) et données au Docteur FRANCILLON, de La Bridoire, mais nous n'avons pu retrouver leur trace.

Les dimensions de cette hache sont les suivantes :

- Longueur totale 123 mm.
- Ecartement interne des ailerons, côté tranchant 10 mm,  
    » talon 21 mm.
- Hauteur totale 45 mm.
- Largeur » aux ailerons environ 37 mm.
- Largeur au talon 30 mm.
- Largeur au tranchant 46 mm.

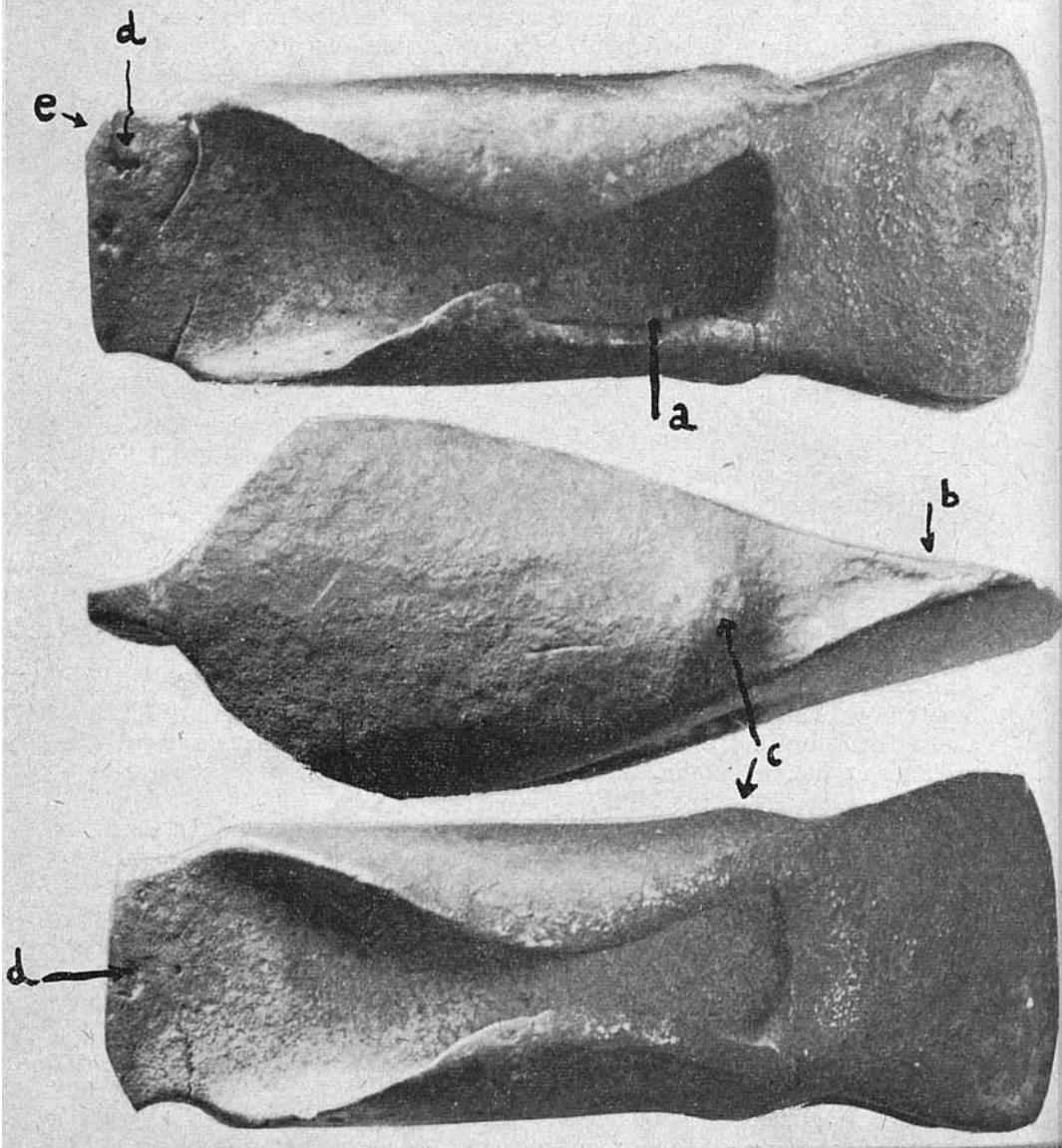
*Examen technique métallurgique :* Cette hache a été fondue dans un moule bi-valve, verticalement, tranchant en bas (retassure au talon) (cf. cliché d). D'après le grain du métal sur les parties non martelées, on peut préjuger un moule en molasse assez tendre (effritement à la jonction interne des ailerons) (cf. cliché a).

La hache à la coulée devait être beaucoup plus longue. En effet, son tranchant présente latéralement des bourrelets (cf. cliché b) indiquant des martelages répétés pour l'aiguiseage. Le talon présente également un écrasement décelant un très grand usage (cf. cliché é). Les côtés présentent deux bossages qui correspondent aux traces (martelées) des événements latéraux du moule (cf. cliché c).

Il existe au Muséum de Lyon une hache du même type en provenance de Neuchâtel, mais dont le tranchant est beaucoup plus long.

Cette hache présente à cette exception près, de telles similitudes avec la hache d'Aiguebelette que l'on serait tenté de croire qu'elle a été coulée dans le même moule ! En effet, l'écartement des ailerons est absolument identique ainsi que leur longueur, les deux bossages existent de la même manière quoique un peu moins accentués et les amorces de rupture des ailerons sont de même situés à des emplacements analogues.

CHANTRE indique au Musée d'Annecy une hache en provenance de Domancy. D'après la planche de CHANTRE, elle aurait les plus grandes ressemblances avec les précédentes. Nous nous proposons de vérifier ce point très prochainement.



Cliché R. LAURENT.

Les haches en bronze des collections BRUN et FRANCILLON prouvent que les berges du lac d'Aiguebelette ont été fréquentées au Bronze final. Les pièces de la collection CÔTE (et d'autres, dont nous reparlerons), confirment l'occupation au Chalcolithique - Bronze ancien. Nous retrouvons là, les deux grandes périodes d'occupation des stations littorales de Savoie correspondant à des périodes d'extrême sécheresse<sup>5</sup> (cf. O. PARÉ).

#### BIBLIOGRAPHIE.

1. Alphonse DELBÈNE. — Fragmentum Descriptionis Sabaudiae. An. 1593-1600. Publié par DUFOUR : mémoires et documents de la Société Savoisienne d'Histoire et d'Archéologie. Tome IV, 1860.
2. RABUT. — Habitations Lacustres de la Savoie. 1<sup>er</sup> Mémoire, p. 163. Mémoires Société Savoisienne Histoire et Archéologie.
3. SCHAUDEL. — Station Néolithique d'Aiguebelette. A.F.A.S., 1906, II, p. 690.
4. SCHAUDEL. — La Station Néolithique du Lac d'Aiguebelette. 4<sup>e</sup> Congrès Préhistorique de France, Chambéry, 1908, p. 337.
5. MUNRO. — Les Cités Lacustres d'Europe. Edition française, traduction Rodet, Paris, Schleicher, 1908, p. 107.
6. R. LAURENT. — Etat actuel de nos connaissances sur les stations d'Aiguebelette (en préparation), à paraître bulletin Société Linnéenne de Lyon.

Note annexe. — Il ressort d'une note de la Revue Savoisienne, 1862, 3<sup>e</sup> année, p. 79, que COSTA DE BEAUREGARD aurait effectué des fouilles à Aiguebelette en 1862, mais il nous a été impossible jusqu'à ce jour de retrouver quelques détails sur ces fouilles.

5. L'examen des bois de pilotis auquel a bien voulu procéder M. COQUILLAT semble confirmer cette sécheresse, mais nous publierons ses conclusions dans la note générale que nous avons en préparation.

#### UN NOUVEAU GISEMENT PREHISTORIQUE DE LA BASSE VALLEE DE L'AIN : L'ABRI DU BETET A SERRIERES-SUR-AIN

par R. VILAIN et † J.-J. JEANPERT.

Toujours dans le cadre du sauvetage des sites archéologiques de la basse vallée de l'Ain<sup>1</sup>, nous avons été amenés à fouiller un abri situé au lieu dit « Le Bétet », à 1 km en aval des abris Trosset et du Sault.

En ce point la rivière décrit un coude assez brusque vers le Nord-Ouest et la rive gauche, devenant alors convexe, est constituée par une accumulation d'alluvions formant une terrasse dont la hauteur atteignait, avant la mise en eau du barrage d'Allemant, 4 m environ au-dessus du niveau moyen de la rivière.

L'abri du Bétet<sup>2</sup> se trouve sous une avancée de rocher calcaire du Portlandien, qui domine la terrasse et distant de 40 m environ du bord de la rivière (fig. 1). Feuille topographique I.G.N. Nantua n° 5 à 1/20 000, coord. Lambert : x : 838,4 — y : 129,3 — z : 265 m.

La situation de ce gisement a été indiquée sur la carte jointe au travail cité ci-dessus.

Orienté au Nord-Ouest, cet abri possède des dimensions assez res-

1. R. VILAIN et E. BORELLI (1962) : Un gisement sauveterrien de la basse vallée de l'Ain : l'abri des Layes. *Bull. Soc. Linnéenne Lyon*, nos 4, 5 et 6.

2. Repéré par J. COMBIER lors d'une visite qu'il effectua dans la basse vallée de l'Ain, peu de temps avant la prospection du mois de mai 1958.